

CERIBOIS SAS

Rovaltain - 14 rue Brillat Savarin
CS11168 Châteauneuf sur Isère
26958 Valence Cedex 9
04 75 58 59 50
bienvenue@ceribois.com



Programme de formation

Mise en place du marquage CE Lambris/Bardages & Parquet/Plancher

But de la formation

L'entreprise souhaite mettre en place le marquage CE avec Contrôle de Production en Usine (CPU) dans sa structure.

Objectifs pédagogiques

1. Avoir les connaissances théoriques et connaître les règles essentielles du marquage CE, de préparation / vérification en cours de production.
2. Mettre à jour les procédures et les enregistrements du Contrôle de Production en Usine (CPU).
3. Mettre à jour les informations des étiquettes marquage CE.

Pré-requis

Entreprise :

- Etre certifiée PEFC. Pour les scieurs : Disposer du marquage CE bois de structure. Disposer du marquage CE pour les produits suivants (Si concerné) : bois massifs de structure, bardage et lambris, parquets, bois lamellés collés et bois massifs reconstitués, bois massifs aboutés, menuiseries extérieures et fermettes industrielles.
- Formation en présentiel : Disposer d'une salle pour accueillir le formateur et les stagiaires, d'un vidéoprojecteur ou d'un écran avec port HDMI, et d'un paperboard.
- Formation en distanciel : Disposer d'un ordinateur avec connexion internet, et d'une webcam avec microphone.

Stagiaire :

Connaître les procédures d'organisation interne ou les process de production de son entreprise.
Apporter un bloc-notes avec stylo.

Liste des référents

Référent administratif : Christine GUILLAUME

Référent pédagogique : Christine GUILLAUME

Référent handicap : Delphine ELIZALDE

Type de public

Chef d'entreprise, personnel administratif, responsable de production et personnel en charge de la gestion des stocks.

Moyens pédagogiques

Diaporama PowerPoint, fourniture de trames de documents destinés aux enregistrements, exercices pratiques réalisés sur les bases de l'activité réelle de l'entreprise.

Sanction de la formation

Evaluation des compétences acquises via un QCM en début et fin de formation, certificat de réalisation.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie de type participatif avec un accompagnement individualisé des stagiaires.

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

1^{ère} partie : Le contexte du marquage CE

- Le contexte réglementaire actuel : Le marquage CE obligatoire
- La Directive Produits de Construction
- Calendrier d'application du marquage CE selon les produits
- Les systèmes et les niveaux d'attestation de conformité
- Le contenu du marquage en lui-même

2^{ème} partie : Mise en place des procédures, des enregistrements nécessaires et des exigences liées au CPU

- Contenu du dossier technique de l'entreprise
- Que comporte le Contrôle de Production en Usine
- Procédures de l'entreprise
- Contrôles périodiques du respect des procédures
- Evaluations nécessaires
- Enregistrement des écarts constatés et des mesures correctives engagées
- Contrôle du marquage réalisé
- Enregistrements à conserver liés à chaque lot de bois

3^{ème} partie : La mise en application du CPU dans les ateliers

- Les différents outils à mettre en place dans les ateliers
- Critères de choix des personnes devant assurer ces tâches nouvelles

Tarif

Nous consulter

Accessible aux personnes handicapés : oui